

Votre Excellence, Monsieur l'Archevêque,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Je vous adresse une cordiale bienvenue à ce rendez-vous annuel avec le Corps diplomatique, organisé à l'occasion du Nouvel An. En ce début de l'année 2018, nous sommes tous conscients de nombreux enjeux qui interpellent la communauté internationale. Toutefois, je crois profondément que, grâce à la coopération fondée sur la confiance et la bonne volonté, il nous sera possible de trouver des réponses concrètes à un nombre important de ces défis.

L'année 2018 sera exceptionnelle. Nous allons célébrer le 100<sup>ème</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance par notre pays. Après 123 ans de partages, grâce au courage des soldats polonais, grâce à la prévoyance et à la perspicacité des hommes politiques et des diplomates fortement soutenus par toute la nation réunie autour de l'objectif suprême de l'indépendance, et forts de l'appui des alliés de la Cause polonaise en Europe et au-delà de l'océan, nous avons saisi l'opportunité historique qui s'offrait à nous, et la Pologne est redevenue libre et souveraine. Nous avons pu reprendre en main notre destin et construire notre État.

L'année 1918, celle du recouvrement de l'indépendance par ma patrie, portait un message global important. Pour cette raison, elle peut être

appelée « année du triomphe de la liberté et de la souveraineté en Europe Centrale ». Certes, pendant les cent ans qui ont suivi, les frontières entre différents États de notre région ont été redéfinies à maintes reprises, des États et des nations ont connu des destins variés, différentes puissances extérieures s'employant en vain à raffermir leur domination par le biais de guerres et de régimes imposés. Et pourtant, le caractère de l'Europe Centrale actuelle, qui est une mosaïque d'États nationaux situés entre la mer Baltique, la mer Adriatique et la mer Noire, est un véritable héritage de l'année 1918 et du triomphe qu'ont connu à l'époque la liberté et l'autodétermination.

Je voudrais faire entendre au niveau international le message du centenaire du recouvrement de l'indépendance : la Pologne indépendante est un élément estimable de l'Europe Centrale, et l'Europe Centrale souveraine et prospère est un élément estimable de l'Europe commune et du monde. L'Europe perd si elle cède au concert des puissances ou à la domination externe, elle gagne la paix et les conditions favorables au développement économique si elle sait mettre à profit la richesse de toutes ses nations et de tous ses États.

C'est la raison pour laquelle je voudrais que la discussion sur l'avenir de l'Europe commune, qui va sûrement prendre de la vigueur au cours de 2018, prenne comme point de départ les expériences de la Pologne et de l'Europe Centrale et toute la sagesse qui en découle.

Nous voulons que notre partie de l'Europe transmette un signal positif et apporte une contribution pérenne au débat sur l'avenir de l'Union

européenne et du marché commun européen. Ceci est crucial pour la modernisation des économies des pays de l'Europe Centrale et pour l'amélioration du niveau de vie des populations. Mais cette voix, elle est avant tout indispensable à l'Union dans sa totalité et à la zone euro-atlantique. Je suis convaincu que notre communauté est aujourd'hui confrontée à trois risques majeurs : une décomposition à court terme, une désintégration politique à moyen terme, et une dégradation stratégique à long terme de la position globale de l'UE.

Ces processus, étendus dans le temps et dans l'espace, s'opèrent aujourd'hui avec une intensité variée. Nous sommes déjà confrontés au risque de décomposition de l'UE (projet de l'Europe à deux vitesses) et de sa désintégration politique (se traduisant par le Brexit). Dans un avenir assez proche, cela peut accroître la probabilité que la position globale de l'UE se dégrade. En tant que région de l'Europe Centrale, en tant qu'Union européenne dans son intégralité ou, enfin, en tant que communauté euro-atlantique, nous ne pouvons pas le laisser se réaliser si le développement harmonieux de l'Europe nous tient à cœur. Je suis convaincu que, d'ores et déjà, des réponses résolues à ces menaces devraient être apportées. Nous avons besoin d'une refondation sage et judicieuse.

Le renforcement du marché européen et de ses quatre libertés fondamentales doit devenir le point de départ de la refondation. A cet égard, il faut assurer une meilleure intégration infrastructurelle et économique sur l'axe Nord-Sud, réalisée par moyen d'instruments variés, tels que l'Initiative des Trois Mers. Nous devons rétablir l'équilibre

ébranlé économique, social, infrastructurel et politique de l'Union européenne. Il faut combler les clivages qui séparent le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, le centre et la périphérie. La refondation européenne doit aussi respecter les principes d'unité, de solidarité et d'égalité de tous les États membres. Une Communauté forte nécessite aussi que la position globale de l'Europe soit redéfinie, qu'elle prenne en compte la capacité d'apporter des solutions efficaces aux enjeux, tels que la crise migratoire ou l'instabilité monétaire de l'euro.

Pour y arriver, l'Union européenne doit prouver qu'elle est capable d'atteindre des compromis internes et de prendre des mesures pragmatiques. Mais surtout elle doit rétablir la hiérarchie appropriée des valeurs dans la vie sociale. Je ne parle pas des « conjurations idéologiques et politiques » mais des vraies valeurs sur lesquelles est bâtie l'identité européenne séculaire. L'Europe n'a pas été créée par les politiciens actuels, elle nous a été confiée par les générations des peuples européens ayant contribué à son histoire difficile, mais fascinante. Celui qui croit avoir le monopole pour déterminer ce que doit être l'Europe, sans demander l'avis aux autres et sans prendre en compte leurs arguments, est un usurpateur de l'idée européenne.

L'Europe est et doit être forte par la volonté de ses nations, le rôle des institutions européennes étant d'être au service de cette volonté. Renverser cette hiérarchie et attribuer aux institutions une place supérieure par rapport aux nations fait dérégler l'ordre naturel des choses. Suite à cette aberration, les sociétés vont abandonner l'idée de l'Europe commune, ce qui s'est déjà manifesté au cours des élections tenues dans différents pays

européens en 2017. Les institutions de l'Union européenne doivent assumer une partie de la responsabilité de la déception à l'égard de l'intégration européenne et procéder à une analyse des erreurs commises. Les institutions communautaires ont pour mission de mener une politique européenne harmonieuse plutôt que de fustiger, diviser et opposer les nations européennes les unes contre les autres.

Je considère que le débat sur l'avenir de l'Europe commune doit aussi porter sur sa disponibilité à accueillir de nouveaux États membres. S'il y a un pays qui quitte l'Union, il faut que d'autres puissent y adhérer. L'Union européenne ne peut pas être une communauté d'un nombre toujours décroissant de pays ou une Union qui exclut certains États membres du processus décisionnel. C'est pourquoi la Pologne œuvrera résolument en faveur de l'unité européenne, sans diviser les pays en bons et moins bons, et sans réglementer le droit de vote. Nous espérons que l'Union appliquera systématiquement le principe de coopération loyale entre les États membres, tel que prévu par les traités, et défendrons le principe de subsidiarité dans les relations avec les institutions communautaires.

C'est vrai que, au sein de l'Union, nous sommes une communauté de la concurrence et que chacun a le droit de veiller à son propre intérêt. Or, n'oublions pas que nous sommes avant tout une communauté de la loyauté et de la subsidiarité.

La coopération loyale se traduit par la solidarité européenne, par le marché libre sans protectionnisme, par la solidarité budgétaire,

par les droits égaux et par les obligations proportionnelles. Mais surtout, la coopération loyale impose qu'aucun pays n'utilise les instruments de la politique européenne contre un autre État membre et contre sa sécurité, y compris la sécurité énergétique.

Nous devons démontrer que l'Union européenne a un avenir en tant que projet politique. C'est dans cet esprit, agissant en faveur de l'intérêt commun, que nous avons entamé, dans notre région, une coopération approfondie connue comme « Initiative des Trois Mers ». Nous tenons à l'unité de l'Union européenne tout comme à la force et la subjectivité de l'Europe Centrale. Ces deux éléments – l'Union unifiée et indivisible, et l'Europe Centrale qui se développe de façon dynamique en son sein – sont indispensables et interdépendants. Toute perturbation du bon fonctionnement de l'un d'eux rendra le fonctionnement de l'autre plus difficile.

Dans ce contexte, un réseau de transport dense et homogène sur l'axe Nord-Sud paraît crucial. Les routes, les chemins de fer, les ports maritimes, les aéroports, la navigation fluviale sont des éléments du marché unique européen. Ce sont des outils concrets pour rapprocher les sociétés, créer l'emploi et améliorer les opportunités d'affaires. En parallèle, il est nécessaire de renforcer la sécurité énergétique en créant un marché libre du gaz dans l'Europe Centrale, marché qui résisterait au chantage énergétique. C'est l'essence même de l'Initiative des Trois Mers.

Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 est non seulement celle du centenaire du recouvrement de l'indépendance par la Pologne mais aussi celle d'enjeux importants pour la sécurité du monde. Les anciens conflits n'étant pas apaisés, de nouveaux surgissent déjà. La politique du dialogue rivalise difficilement avec celle de l'agression et de la confrontation. En conséquence, nous ressentons une responsabilité accrue au début de notre mandat de deux ans au Conseil de sécurité des Nations unies. Notre décision de nous porter candidat à siéger au sein de l'organisme le plus important pour la sécurité mondiale résultait de notre préoccupation pour la justice et pour la paix dans la politique internationale. Le mot d'ordre de notre campagne était : « Solidarité - Responsabilité – Engagement ». Ce sont bien les valeurs que nous allons promouvoir dans le cadre des travaux menés par le Conseil de sécurité et autour desquelles seront bâties les priorités de notre engagement.

Premièrement : la solidarité. Cette idée, si chère à la Pologne et aux Polonais, n'est rien d'autre qu'une action commune engagée en faveur des intérêts communs. Au sens général, la solidarité s'exprime par le respect de la loi internationale. Il s'agit donc de mener une politique basée sur la force du droit et non pas sur le droit de la force. Une politique qui respecte les principes fondamentaux du droit international, à savoir la souveraineté et l'intégrité territoriale des États.

Deuxièmement : la responsabilité. Œuvrer pour renforcer les mécanismes de prévention des conflits, de résolution des litiges à l'amiable et de médiation sera aussi notre priorité au Conseil de sécurité. Nous soutiendrons les initiatives visant à rendre les opérations de maintien de la paix des Nations unies plus efficaces. Compte tenu de l'interdépendance qui caractérise le monde contemporain, où les conflits apparemment locaux se transforment en enjeux globaux, la communauté internationale doit disposer d'outils concrets pour pouvoir réagir de façon efficace dans les lieux mêmes où ces conflits apparaissent.

Troisièmement enfin : l'engagement. La Pologne considère toujours que les menaces pour la sécurité et la paix du monde contemporain doivent être examinées comme multidimensionnelles. Je pense ici aux guerres hybrides, au terrorisme, à la cybercriminalité ou aux changements climatiques. Ces phénomènes dépassent souvent l'étendue des travaux du Conseil de sécurité, mais nécessitent sûrement un engagement accru de la part de la communauté internationale. Les changements climatiques seront le thème de la conférence climatique (COP24), planifiée en automne 2018, à Katowice.

Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 sera aussi celle d'un nouveau sommet de l'OTAN. Je voudrais qu'il aboutisse à un succès comparable aux résultats du sommet de Varsovie, qu'il apporte des décisions et des actions et, en conséquence, qu'il poursuive le processus d'augmentation des capacités de défense et de dissuasion de l'Alliance. Je compte aussi sur les nouvelles démarches



que nous serons en mesure de prendre pour réaliser la stratégie 360°. La sécurité de l'Alliance est indivisible, quelles que soient les sources des menaces et quelle que soit leur nature. Afin d'assurer la coordination des efforts visant à renforcer davantage la sécurité de l'Alliance, nous prévoyons une rencontre des leaders de neuf pays en format de Bucarest, qui se tiendra à Varsovie juste avant le sommet.

Chacun doit apporter à l'OTAN une contribution adéquate pour développer nos capacités de défense communes. Cela est d'une importance cruciale pour maintenir les bonnes relations transatlantiques, essentielles pour notre sécurité. Nous tenons à maintenir la présence militaire des forces alliées sur l'aile Est, la considérant comme un renforcement réel de notre potentiel de dissuasion et de défense.

Je tiens à souligner avec satisfaction, que l'année dernière nous avons accueilli sur le territoire de la Pologne des forces armées alliées dans le cadre de la coopération bilatérale, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises pendant le sommet de l'OTAN à Varsovie. La présence des forces armées alliées en Pologne est le signe le plus tangible de la véritable solidarité de l'Alliance. Je voudrais remercier les représentants des pays dont les soldats séjournent sur le territoire de la Pologne pour cette présence. Il faut souligner également que la Pologne, elle aussi, réalise les tâches découlant de la solidarité de l'Alliance. Nous allons poursuivre nos missions militaires à l'étranger dans le cadre des contingents de l'OTAN et souhaitons à nouveau participer activement aux opérations de maintien de la paix des Nations unies.

En même temps, nous nous réjouissons de ce signe positif qu'est le lancement par les États membres de l'Union européenne d'une coopération structurée permanente dans le domaine de la défense (PESCO). Nous espérons qu'elle va servir à parts égales à tous les membres de la communauté et qu'elle ne va pas s'opposer au développement des capacités de défense collective dans le cadre de l'OTAN.

Mesdames, Messieurs,

Les relations internationales contemporaines ne se limitent pas au cadre politique. La diplomatie économique y a aussi sa contribution importante. L'année dernière, j'ai réalisé, sur quatre continents du monde, plusieurs missions économiques très réussies qui ont contribué de façon tangible au développement des relations économiques de la Pologne. Je souhaite poursuivre cette mission en 2018, en accueillant en Pologne des leaders des pays partenaires et en effectuant des visites à l'étranger. L'économie polonaise se développe de façon dynamique et les entreprises polonaises se lancent sur l'international, y compris en dehors de l'Union européenne, avec beaucoup de courage. Je suis persuadé que l'expansion des entreprises polonaises sera poursuivie, voire qu'elle connaîtra une accélération. C'est pourquoi je vous invite à vous engager dans les actions qui permettront de serrer davantage les liens noués entre les entrepreneurs polonais et les entreprises de vos pays.

Nous voulons construire l'économie du 21<sup>ème</sup> siècle activement et en coopération avec nos partenaires étrangers. Il s'agit d'une économie innovante et compétitive, qui va promouvoir le traitement égal de tous

les acteurs. Je sais que pour réaliser cet objectif ambitieux, nous avons besoin de partenaires sur tous les continents.

Mesdames, Messieurs,

Le centenaire du recouvrement de l'indépendance est une fête pour les 60 millions de Polonais dispersés dans le monde entier. La Diaspora polonaise est le plus grand atout de notre politique étrangère. Je suis fier que les Polonais habitant à l'étranger manifestent activement leur attachement à la patrie, à la langue et à la culture polonaise. Je me réjouis aussi qu'ils participent avec succès à la vie sociale, culturelle et économique des pays qu'ils avaient choisis comme leur deuxième patrie, en contribuant ainsi au développement de ces derniers. La Diaspora polonaise est sans doute une belle vitrine de la Pologne.

J'ai un rêve qu'en cette année du centenaire du recouvrement de l'indépendance, les Polonais retrouvent le sentiment d'appartenance à la communauté, aussi bien ici, sur le territoire de la Pologne, que dans tous les coins du monde où ils vivent. Je compte sur le soutien de vos pays, sur leur bienveillance à l'égard des initiatives prises pour fêter l'anniversaire de l'indépendance. En tant que Président de la République de Pologne, j'ai l'intention de visiter quelques centres polonais importants localisés à l'étranger pour célébrer, ensemble avec mes compatriotes, la liberté et l'indépendance.

A la fin, je profite de cette occasion pour souhaiter à nous tous beaucoup de succès dans le développement et le renforcement des relations politiques, économiques et culturelles entre nos pays. A tous les pays ayant recouvert ou acquiert l'indépendance il y a cent ans, je souhaite de tout mon cœur qu'ils étayent avec succès la liberté et la consolidation de l'État.

Je vous souhaite une très bonne Nouvelle Année !